



Minutes du procès-verbal de la 46^e assemblée générale annuelle
Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec
tenue à l'Hôtel DoubleTree par Hilton Montréal
1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec)
Le jeudi 23 mai 2019 à 18h45

Présences :

Membres du Conseil :

Bernard Mercier
Hervé Couture
Jean-Alexandre Bouchard
Michel Cournoyer
Patrick Vallerand
Stephan Doré

Absences :

Hassan Tebbji

**Non-membres / autres
présences :**

Isabelle Buisson,
Coordonnatrice
AEÉCQ

Autres Membres en règle:

Alain Breton
André Lavoie
Benoit Duchesne
Gabriel Boucher
Jacques Denault
Kerry Mohur
Léandre Mercier
Michel Bolduc
Patrick Blanchet
Steeve Lamontagne
Sylvain Bittner-Lamy

Membres non-votants :

Adam Drouin
Antony Stromei
Corina Caroli
Jacob Laprise
Klodian Nushi
Maude Sirois
Richard Goulet
Sébastien Charrette
Yvon Chabot

Présences et Procurations :

17 membres votants présents

19 procurations en main :

Total de 36 voix pour le vote

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-19-01	<p>Ouverture de l'assemblée et mot du président</p> <p>L'assemblée est ouverte à 19h25 et débute par le mot de bienvenue du président. M. Doré présente le CE et le CA.</p> <p>M. Stephan Doré fait le résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale et remercie les membres du CA pour le travail accompli.</p> <ul style="list-style-type: none">• Hervé Couture• Bernard Mercier• Michel Cournoyer• Jean-Alexandre Bouchard• Patrick Vallerand• Hassan Tebbji• Isabelle Delisle (a dû nous quitter en cours de mandat)• Jean-Claude Bouchard (a dû nous quitter en cours de mandat)• Bertin Bois (a dû nous quitter en cours de mandat) <p>Explication des différents comités et objectifs pour 2019-2020. M. Stephan Doré lance un appel à l'aide aux membres afin de joindre les rangs du conseil d'administration et les différents comités.</p> <p>Vision, mission et objectifs revus.</p> <p>Vision Être un incontournable comme spécialiste des coûts dans l'industrie de la construction</p> <p>Mission Faire reconnaître professionnellement les spécialistes des coûts par :</p> <p>L'encadrement déontologique de la pratique; La certification du niveau de compétence de ses membres; La diffusion des meilleures pratiques; L'obtention d'un titre réservé aux spécialistes des coûts.</p> <p>Objectifs Promouvoir et faire connaître le statut professionnel des estimateurs et des économistes de la construction au niveau provincial;</p>	S. Doré

Établir et maintenir un haut degré de compétence professionnelle et d'intégrité;
Veiller à ce que les membres de l'association respectent le code de déontologie;
Servir d'intermédiaire dans les échanges de connaissances en matière d'économie de la construction afin de promouvoir l'avancement de la profession en collaboration avec les autres organismes et professionnels œuvrant dans l'industrie de la construction.

Dossiers 2018/2019 :

Code de déontologie
Lois et règlements
Livre des carrières
Partenariat Ministère des Transports
Reconnaissance professionnelle
Thème et orientation Congrès 2019
Guide de pratique professionnelle
Partenariat Ministère des Transports :

- Mise sur pied d'un comité d'expert

Comité de réflexion sur l'orientation et l'avenir de la profession :

- Étapes
- Élaboration d'un plan stratégique
- Rencontres
- Composition du comité

Activités prévues pour 2019-2020 :

Augmenter notre visibilité pour devenir véritablement un incontournable dans l'industrie de la construction
Poursuivre le développement du marketing sur les réseaux sociaux
Nombreuses infolettres à venir à nos membres
Quatre conférences à Québec et Montréal, six rencontres avec classes étudiantes
Développer des partenariats/commanditaires/grands partenaires
Initiatives à développer

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-19-02	<p>Constatation des présences</p> <p>Le secrétaire informe les membres qu'en vertu de nos règlements, le « quorum » est atteint si 10% des membres en règle sont présents ou ont fait parvenir leur procuration dans les délais prescrits ; soit 99 membres X 10% = 10 membres.</p> <p>La présence de 17 membres en règle ayant droit de vote est consignée dans le livre des présences et 19 procurations en bonne et due forme sont parvenues au bureau du secrétaire. Le « quorum » est donc atteint à 36 et l'assemblée est déclarée légale.</p>	B. Mercier
AGA-19-03	<p>Acceptation de l'ordre du jour</p> <p>Sur proposition d'André Lavoie, appuyée par Gabriel Boucher, l'ordre du jour est adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
AGA-19-04	<p>Acceptation des minutes de l'AGA du 24 mai 2018 et de l'AGS du 28 novembre 2018</p> <p>Sur proposition de Michel Cournoyer, appuyée par André Lavoie, les minutes de la 45^e assemblée générale annuelle sont acceptées.</p> <p>Sur proposition de Gabriel Boucher, appuyée par André Lavoie, les minutes de l'AGS du 28 novembre 2018 sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-19-05	<p>Rapport du secrétaire</p> <p>Le secrétaire dépose le rapport des activités qui se sont déroulées au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 2019. Le rapport est annexé au présent procès-verbal, sous la rubrique RAPPORT DU SECRÉTAIRE et a été lu à l'AGA.</p> <p>Au cours de l'année 2018-2019, il y a eu 4 résolutions :</p> <p>2018-01 : Portant sur la restructuration du Code de Déontologie, des Statuts, Lois et Règlements.</p> <p>2018-02 : à l'AGS #1-18/19 au 28 novembre, portant sur l'adoption de règlements généraux.</p> <p>2018-03 : à l'AGS #1-18/19 au 28 novembre, portant sur l'adoption du code de déontologie.</p> <p>2019-01 : À la 5^{iè} réunion du CA (5 février 2019) portant sur le retrait du signataire Jean Paradis (président sortant), et ajout des signataires Stephan Doré et Patrick Vallerand (votés président et vice-président respectivement).</p> <p>Il est proposé par André Lavoie et appuyé par Gabriel Boucher, d'adopter le rapport du secrétaire.</p>	B. Mercier

	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-19-06	Rapport des comités	
AGA-19-06.1	<p>Comité de certification</p> <p>Le rapport du comité de certification préparé par Michel Cournoyer est déposé.</p> <p>Nombre de dossiers traités ESCQ: 37</p> <p>Nombre de dossiers traités ECCQ : 5</p> <p>Prévision de croissance des certifications (ESCQ et ECCQ) : +10%. Bénévoles demandés à s'adjoindre au comité de certification.</p> <p>Plusieurs documents ont été préparés au cours de la période :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du manuel de pratique professionnelle • Ébauche livre des Carrières • Émission finale du document des Objectifs généraux et spécifiques • Préparation d'un examen pour les ECCQ • Grille pour la classification des questions à l'examen par compétence • Lettre type pour les candidats (préparation aux examens) • Préparation et mise à jour du PowerPoint pour la présentation aux cégeps • Etc... 	M. Cournoyer
AGA-19-06.2	<p>Stratégies de communication</p> <p>Le rapport pour le comité Stratégies de communication est déposé via le PowerPoint de présentation.</p> <p>Travail du comité pour l'année 2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de partenariats stratégiques; • Utilisation de la plateforme LinkedIn; • Présentation dans les collèges et universités; • Plusieurs infolettres; • Émission Web produite par la Chaire Ivanhoé Cambridge (entrevue du président avec Mme Andrée De Serres sur la vision innovatrice de l'organisation; • Finalisation du nouveau site Internet; • Etc... 	P. Vallerand

<p>AGA-19-06.3</p>	<p>Comité Congrès 2019 et conférences</p> <p>M. Hervé Couture dépose le rapport du comité congrès 2019 et conférences.</p> <p>Thème : L'intelligence artificielle au service de notre industrie</p> <p>Invité d'honneur : François-William Croteau, Ville de Montréal</p> <p>Commandites confirmées : 29 500.00 \$ en date du 19 mai.</p> <p>Un compte rendu sera produit après l'événement.</p> <p><u>Membres du comité congrès 2019:</u></p> <p>Hervé Couture, Michel Cournoyer, Isabelle Buisson</p> <p>Congrès 2020 : Québec</p> <p>Congrès 2021 : Montréal (bilingue et possiblement sur 2 jours).</p> <p><u>Conférences :</u> S.O.</p>	<p>H. Couture</p>
<p>AGA-19-06.4</p>	<p>Approbation des rapports des comités</p> <p>6.1 Certification</p> <p>6.2 Stratégies de communication</p> <p>6.3 Comité congrès 2019 et conférences</p> <p>L'approbation est proposée par Michel Bolduc, appuyée par Alain Breton.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>No</p>	<p>DESCRIPTION</p>	<p>Responsable</p>
<p>AGA-19-07</p>	<p>Rapport du trésorier</p> <p>Le trésorier dépose les états financiers, le bilan au 31 mars 2019 et le budget final de 2018-2019. Le rapport a été annexé au présent procès-verbal et a été lu à l'AGA.</p> <p>Les faits saillants de ce rapport sont: Au 31 mars 2019, les états financiers détaillent des revenus de 106 941.00 \$ et des dépenses de 109 956.00 \$ pour un déficit de 3015.00 \$</p> <p>Le trésorier discute des prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2019-2020. Budget proposé déposé.</p> <p>Revenus de cotisations :</p> <p>Il y a toujours ce problème majeur lié au paiement tardif des cotisations. L'énergie mise à la récupération de ces fonds exigibles est énorme en plus d'être nuisible à la croissance de</p>	<p>H. Couture</p>

	<p>l'association. Les sommes non récupérées seront traitées en mauvaises créances dans le budget 2019-2020.</p> <p>Revenus de congrès 2018/Autres revenus :</p> <p>Le surplus de commandites pour le congrès 2018 ajouté aux revenus additionnels des conférences compense pour le manque à gagner prévu à R3.</p> <p>Dépenses totales :</p> <p>Nous constatons que le succès du congrès 2018 à Québec a engendré des dépenses complémentaires dues à participation plus importante, obligeant l'ajout de location d'une salle et des besoins audio-vidéo pour la reproduction en simultanée. Par contre, le report dans les investissements internet et l'économie sur l'utilisation de ressources administratives ont permis de rester dans l'objectif global des dépenses, mais ces « économies » n'ont surement pas été favorables à la croissance budgétée au niveau des cotisations.</p> <p>Analyse globale de l'état des revenus et dépenses :</p> <p>Suite à cet exercice complété, et considérant la récupération des cotisations tardives, nous constatons que les revenus et dépenses sont de l'ordre de grandeur de ce qui était prévu. Par contre il est requis d'identifier les raisons de ces retards de paiement et de régler ce problème récurrent qui se termine trop souvent par le retrait de membres et l'annulation de cotisations.</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-19-07.1	<p>Comité de vérification</p> <p>Rapport déposé en date du 19 mai 2019 et annexé au présent procès-verbal.</p> <p>La vérification pour l'année fiscale 2018-2019 a été effectuée par la firme Réjean Dion CPQ qui confirme que le tout est conforme dans son rapport d'avis au lecteur.</p>	<p>Réjean Dion, CPA</p>

AGA-19-07.2	Cotisations annuelles 2019-2020 : <i>Les montants indiqués sont, entre parenthèses les cotisations de 2018-2019 puis, sans parenthèses celles pour 2019-2020.</i> Membre – Économiste de la construction (certifié AEÉCQ) : (350,00\$) 350,00\$ Membre – Estimateur de la construction (certifié AEÉCQ) : (285,00) 285,00\$ Membre Associé : (225.00\$) 225.00\$ Membre Retraité : (50,00\$) 50,00\$ Membre Étudiant (temps plein) : (0 \$) 0\$ Membre Étudiant (temps partiel) : Tarif associé	
AGA-19-07.3	Approbation du rapport du trésorier L'approbation du rapport du trésorier est proposée par Michel Cournoyer, appuyée par Benoit Duchesne.	
AGA-19-07.4	Nomination des vérificateurs Les vérificateurs pour l'année 2019-2020 : la firme Réjean Dion, CPA.	
AGA-19-08 AGA-19-08.1	Résolutions Amendements aux règlements généraux (pour adoption) 1- Remplacer l'article 9.7 <u>9.7 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> <ul style="list-style-type: none">Le Conseil d'administration est composé de dix (10) administrateurs élus à l'AGA. <p style="text-align: center;">PAR</p> <u>9.7 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> <ul style="list-style-type: none">Le Conseil d'administration est composé de huit (8) administrateurs élus à l'AGA qui doivent être membres certifiés en règle de l'Association. De plus, par souci de représentativité des divers organismes et entreprises de l'industrie, il n'y aura pas plus d'un	

administrateur élu par organisation. Le CA se réserve le droit de nommer à sa discrétion deux personnes supplémentaires sur le CA, dont un membre étudiant de l'association.

2- Ajout de l'article 9.9

9.9 RETRAIT D'UN ADMINISTRATEUR

- Un administrateur cesse de faire partie du conseil d'administration et d'occuper sa fonction lorsqu'il :
 - présente par écrit sa démission au conseil d'administration ;
 - décède ;
 - cesse d'être membre certifié en règle de l'Association ;
 - est absent à trois (3) conseils d'administration par année financière, à moins de justification valable transmise par écrit au CA ;
 - est destitué par un vote de deux tiers des membres réunis en AGS convoquée à cette fin.

Il est proposé par Gabriel Boucher, appuyé par Richard Goulet d'accepter les amendements aux règlements généraux, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AGA-19-09

Élection des administrateurs

Conformément à nos lois et règlements : «Le conseil d'administration ne devra pas être composé de plus de huit (8) membres, incluant jusqu'à dix (8) membres élus à l'assemblée générale annuelle et deux (2) postes au choix du conseil d'administration si et quand il sera considéré que la fonction active de ces deux (2) postes est bénéfique à l'association». «Cinquante pour cent (50%) plus un (1) des administrateurs dûment présents forment le quorum.

Trois postes sont vacants et on procède à une mise en nomination parmi les membres présents ou conditionnels lorsqu'il s'agit de membres non présents.

Nominations pour les postes d'administrateurs

Alain Breton, proposé par Michel Cournoyer. Alain Breton accepte la nomination.

Gabriel Boucher, proposé par Sylvain Bittner-Lamy. Gabriel Boucher accepte la nomination.

André Lavoie, proposé par Hervé Couture. André Lavoie accepte la nomination.

Steeve Lamontagne, proposé par Hervé Couture. Steeve Lamontagne propose son aide sur les comités, mais décline la

	<p>nomination au CA.</p> <p>Les membres suivants acceptent de siéger sur le prochain conseil d'administration pour l'année fiscale 2019-2020. Le conseil sera donc formé des 8 membres suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Bernard Mercier- Hervé Couture- Michel Cournoyer- Patrick Vallerand- Stephan Doré- Alain Breton- Gabriel Boucher- André Lavoie <p>Le conseil passera de dix (10) membres à huit (8) pour l'année 2019-2020.</p> <p>Il est proposé par Jean-Alexandre Bouchard, appuyé par Steeve Lamontagne que l'élection du nouveau conseil d'administration soit reconnue.</p> <p>ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>	
<p>AGA-19-09.1</p>	<p>Destruction des procurations</p> <p>Suite à la constatation de la légalité de l'assemblée générale annuelle et suite à la tenue de l'élection des administrateurs, Bernard Mercier, appuyé par Corina Caroli propose la destruction immédiate des procurations.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>AGA-20-10</p>	<p>Sujets ouverts</p> <p>Formation :</p> <p>M. André Lavoie propose que l'association offre un programme complet de formation sur la méthode alternative de construction. Les membres doivent être en mesure de répondre aux demandes.</p> <p>Il y a actuellement une surchauffe du marché.</p> <p>Proposition de prendre les documents de l'AACEI, en faire la traduction en français et les adapter pour le Québec.</p> <p>Manuel de pratique professionnelle : Michel Cournoyer en discutera avec André Lavoie.</p>	

AGA-18-11	Ajournement Proposé par Maude Sirois, secondé par Léandre Mercier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ La 46 ^e assemblée générale annuelle est levée à 20h30 Les prochaines réunions, soient la première réunion spéciale pour l'élection du Conseil d'administration (exécutif) pour l'année 2019-2020 aura lieu le 23 mai 2018 à 21h00 à l'Hôtel DoubleTree par Hilton Montréal et la première réunion régulière de l'année 2019-2020 reste à déterminer.	
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Préparé par :
Isabelle Buisson, secrétaire d'assemblée